

LŏŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines





LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société

En couverture, photo d'un grenier
traditionnel kabiyè prise au « musée
de Yadè », « Kabiye sɔsaa ɖiwa »

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de
Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE,
Maître de Conférences

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux
Montaigne)

Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche
(CNRST)

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Koffiwaï GBATI

(Université de Lomé), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé),

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA

(Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-

Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr

Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-

KPATCHA (Université de Lomé) ; Pr N.A. GOËH-AKUE (Université

de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université

de Kara) ; M. Padabo KADOUZA, Maître de Conférences (Université

de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université

de Kara) ; M. Laré KANTCHOA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Paboussoum PARI, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Martin Minlipe GANGUE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Ali Pitaloumani GNAKOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Essohanam BATCHANA, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Kokou GBEMOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Séna AKAKPO-NUMADO, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. A. AWESSO, Maître de Conférences (Université de Lomé).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	i
SOMMAIRE	iii
LIGNE EDITORIALE	vii
SYNTHESE DES ARTICLES	1
LANGUES ET LETTRES	3
La renonciation au culte du poète-demiurge et ses implications esthétiques dans <i>a la lumière d'hiver</i> suivi de <i>pensées sous les nuages</i> de Philippe Jaccottet, KOUASSI Oswald Hermann	5
<i>Kondé Yao</i> de Germain Coffi Gadeau : de l'esthétique de l'interartialité à la modernité dramaturgique, LOGBA KOFFI Konan Dominique	19
La perception mobile et sa pratique dans <i>le Tramway</i> de C. Simon, ZOHIN Sylvie Epouse GOHOU	33
Le théâtre de Williams Sassine : écriture des indépendances, indépendance dans l'écriture, GBOUABLÉ Edwige	45
Insularité et anti-essentialisme dans <i>Tar Baby</i> de Toni Morrison, BOLI Bi Dit GOURE Berté Lama	55
Images, signatures et identité auctoriales : l' « être écrivain » de destinée doukaga, BOUDIMBOU Bienvenu	67
Pour une dynamique poétique du chœur dans les théâtres d'Afrique noire francophone, TRAORÉ Klognimban Dominique	85
La déconstruction de l'infériorité de l'homme africain dans les œuvres de Cheikh Anta Diop et la philosophie de décolonisation de Frantz Fanon : une approche afro historique, COULIBALY Aboubacar Sidiki, KONE N'Bégué	107
Ethos préalable et discursif dans l'œuvre poétique de Bernard Binlin Dadié, KOFFI Loukou Fulbert	121
Approche formaliste de Vladimir Propp : pour une analyse efficiente de l'intertextualité dans la production romanesque de Marc Levy, ADEKAMBI David	131
L'amour comme moyen de représentation de l'autre dans <i>il faut beaucoup aimer les hommes</i> de Marie Darrieussecq, MELESSI Eugue Sédrac Paul	143
Enjeux de l'intermédialité dans la création poétique et journalistique au prisme d'événements historiques : le cas de <i>Wendjahre</i> de Johannes Mittenzwei, ADICO Patrice	155

La stylistique de la réception : fondements épistémologiques et postures théoriques, FOBAH Pascal Eblin	171
Metaphors in translation: a study of Wole Soyinka's <i>the lion and the jewel</i> , MOUSTAPHA-BABALOLA Rissikatou	189
L'adaptation phonologique des toponymes français en kabiyè : contraintes et stratégies de réparation, TAKOUGNADI Yoma	189
La suffixation en Aja : un parler du Sud-Benin, OLOU Mahougé Abraham	213
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	227
Essor des activités industrielles dans la reconstruction post-crise de Bouaké : une analyse des déterminants territoriaux de la croissance des entreprises, DIARRASSOUBA Bazoumana, BLE Goh Patrice, VEÏ Kpan Noël	229
Cohabitation conflictuelle agriculteurs-éleveurs dans le Département de Katiola (Centre-nord de la Côte d'Ivoire), KOFFI Simplicie Yao	245
Evaluation de la contamination des sols des carrières d'exploitation du gisement de calcaires de Tabligbo (Sud-Est Togo) par les métaux lourds toxiques, SIDI ISSAH Aboudala, DJANGBEDJA Minkilabe TCHAMIE Thiou KomlanTanzidani	261
Analyse théorique de la pollution de l'air intérieur des habitations et impacts sur la santé humaine, MAKANGA Blanchard	275
L'éthique kantienne de la guerre, SAWADOGO Rodrigue Wendekondo	287
Existence et réalité humaine chez martin Heidegger, ROY-EMA Pascal Dieudonné	299
Valorisation des savoirs endogènes à l'ère de la recherche fondamentale, BOTOYIYE Geoffroy	315
Science et Etat en Côte d'Ivoire : complexité d'un rapport face aux enjeux de développement social, YAO Christian Kouadio	329
Philosophie et université chez Hegel : redéfinir la vocation de l'étudiant à l'ère de la déconstruction, MANGA NOMO Lucien Alain	341
Le patriotisme national chez rousseau et la question de l'étranger, METAN Touré Bienvenu	359
Pouvoir politique et liberté d'expression en Afrique : l'idée kantienne d'une entente possible, YÉO Salif	371

Saint Augustin : la conversion ou le cheminement d'une raison pieuse, ZUE OBIANG Eric-Simon	383
Platon et la Sécurité, YAMEOGO Issaka	397
L'avènement du surhumain : de l'absolutisation nietzschéenne de l'homme au mystique bergsonien, ELLA Kouassi Honoré ..	413
Socrate, précurseur de la méthode active en éducation, SORO Donissongui	427
L'action de l'église protestante méthodiste dans le milieu carcéral du sud de la Cote d'Ivoire durant la deuxième moitié du 20 ^{ème} siècle, AGOH Akabla Florentine épouse KOUASSI ...	443
La problématique du travail des enfants dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire (1980-2014), KEITA Mohamed	459
La publicité des produits alimentaires : un puissant instrument de la colonisation culturelle en Côte d'Ivoire (1898-1959), MEIGNAN Gouédan Richard, EKRA Kouadio Serge Pacôme	475
Le régime révolutionnaire et les libertés au Dahomey (Bénin) : 1972-1990, ADJIVESSODE Patrick Joël	493
Une lecture historique de l'incommodité des « adjutants attitrés » dans l'exécutif politique gabonais (1959-1967), NFOULE MBA Fabrice	511
De l'autonomie politique en Afrique : enjeux et débats, NZENGUI Aaron Septime	531
Les conflits fonciers dans la Commune d'Abomey-Calavi au Sud du Bénin, HOUNMAVO Jean-Philippe	545
Impacts de la gratuite et de la massification dans les facultés sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur au Bénin, AFFO Fabien	561
Les déterminants socioculturels de la santé des enfants des pouponnières en Côte d'Ivoire dans la ville de Bouaké : le cas des enfants issus des communautés baoulé et senoufo, FANNY Navouon, COULIBALY Brahim, COULIBALY Sina	571
Mobilisation et liberté d'expression des camerounais dans la lutte contre Boko Haram, DJIMELI Alexandre T	589
Les outils numériques au service de l'enseignement dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) : quels usages pour une nouvelle dynamique dans la transmission et l'acquisition du savoir ? KOFFI Yao Julien, BECHI Grah Felix	605
Activités socio-économiques des berges du mayo à Maroua : réduction de la pauvreté et recours aux soins de santé, DZUKOU Mappi Paulette, MESSI Eloundou Paul Basile ...	621
« La justice moderne divise, l'arbre à palabre réconcilie »: une préférence pour tribunaux coutumiers à Koun-Fao (Cote	

d'Ivoire), KOUADIO Kouassi Kan Adolphe, KOUAKOU Konan Jérôme, KOFFI Fêté Ernest	635
Fluctuations journalières de l'attention chez les élèves du primaire de la région Lomé-Golfe au Togo, BITO Kossi	645
Les initiatives locales de sécurité au mali : comment se protéger sans intervention de l'Etat ? TANDJIGORA Fodié, COULIBALY Aboubacar S.	655
Systeme éducatif formel : évaluation du dispositif organisationnel mis en place dans le sous-secteur de l'enseignement primaire au Benin, ALABA Cossi Désiré Victor, BABA-MOUSSA Abdel Rahamane	663
English didactics in initial teacher training with a particular reference to communicative language teaching, SOMÉ Paulin, DAHANI Hawa Ponima	683
Les MOOC, une innovation pédagogique pour un apprentissage <i>ad hoc</i> dans les universités publiques ivoiriennes, DAGNOGO Gnéré Blama	703
Problématique de l'accessibilité des points de collecte des ordures ménagères et incidence sur l'environnement dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) KOUASSI Kouamé Sylvestre, KOUAME Aménan Béatrice	713

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Lɔŋgbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Lɔŋgbowu* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes,

il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Longbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Longbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Email : rellshs2016@gmail.com

SYNTHESE DES ARTICLES

Le 6^{ème} numéro de la revue *Longbowu*, aborde, comme le prévoit sa ligne éditoriale, des thématiques des domaines des Lettres et Langues et des Sciences de l'Homme et de la Société.

Dans le domaine des Lettres et langues, les auteurs ont abordé plusieurs thèmes à savoir, La renonciation au culte du poète-demiurge et ses implications esthétiques dans *a la lumière d'hiver* suivi de *pensées sous les nuages* de Philippe Jaccottet, *Kondé Yao* de Germain Coffi Gadeau : de l'esthétique de l'interartialité à la modernité dramaturgique, La perception mobile et sa pratique dans *le Tramway* de C. Simon, Le théâtre de Williams Sassine : écriture des indépendances, indépendance dans l'écriture. Vous y rencontrerez également Insularité et anti-essentialisme dans *Tar Baby* de Toni Morrison, Images, signatures et identité auctoriales : l'« être écrivain » de destinée doukaga, Pour une dynamique poétique du chœur dans les théâtres d'Afrique noire francophone, La déconstruction de l'infériorité de l'homme africain dans les œuvres de Cheikh Anta Diop et la philosophie de décolonisation de Frantz Fanon : une approche afroHistorique. Ethos préalable et discursif dans l'œuvre poétique de Bernard Binlin Dadié, Approche formaliste de Vladimir Propp : pour une analyse efficiente de l'intertextualité dans la production romanesque de Marc Levy, L'amour comme moyen de représentation de l'autre dans *il faut beaucoup aimer les hommes* de Marie Darrieussecq, *Metaphors in translation: a study of Wole Soyinka's the lion and the jewel*, L'adaptation phonologique des toponymes français en kabiye : contraintes et stratégies de réparation et La suffixation en Aja : un parler du Sud-Benin sont aussi des sujets traités que vous pourrez consulter.

A ces thématiques s'ajoutent celles relatives aux Langues et qui traitent de l'adaptation phonologique des toponymes français en kabiye : contraintes et stratégies de réparation et de la suffixation en Aja : un parler du Sud-Benin.

En Sciences de l'Homme et de la Société, la richesse des contributions a été au rendez-vous comme dans les précédents numéros.

En géographie, les contributions ont porté sur différentes thématiques. Les auteurs ont planché sur l'essor des activités industrielles dans la reconstruction post-crise de Bouaké : une analyse des déterminants territoriaux de la croissance des entreprises, la cohabitation conflictuelle agriculteurs-éleveurs dans le Département de Katiola (Centre-nord de la Côte d'Ivoire), l'évaluation de la contamination des sols des carrières d'exploitation du gisement de calcaires de Tabligbo (Sud-Est Togo) par les métaux lourds toxiques, l'analyse théorique de la pollution de l'air intérieur des habitations et impacts sur la santé humaine.

Les chercheurs dont la spécialité est l'Histoire ont abordé les questions suivantes: L'action de l'église protestante méthodiste dans le milieu carcéral du sud de la Cote d'Ivoire durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, La problématique du travail des enfants dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire, La publicité des produits alimentaires : un puissant instrument de la colonisation culturelle en Côte d'Ivoire (1898-1959) aussi bien que Le régime révolutionnaire et les libertés au Dahomey (Benin) : 1972-1990, Une lecture historique

de l'incommodité des « adjuvants attirés » dans l'exécutif politique gabonais (1959-1967) et De l'autonomie politique en Afrique : enjeux et débats.

En Sociologie, les contributions foisonnent. Que ce soit Essor des activités industrielles dans la reconstruction post-crise de Bouaké : une analyse des déterminants territoriaux de la croissance des entreprises ou Cohabitation conflictuelle agriculteurs-éleveurs dans le Département de Katiola ainsi que Les conflits fonciers dans la Commune d'Abomey-Calavi au Sud du Bénin ou encore Impacts de la gratuite et de la massification dans les facultés sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur au Bénin à Les déterminants socioculturels de la santé des enfants des pouponnières en Côte d'Ivoire dans la ville de Bouaké : le cas des enfants issus des communautés baoulé et senoufo, le lecteur ne s'ennuiera pas. Il peut lire aussi des Mobilisation et liberté d'expression des camerounais dans la lutte contre Boko Haram, Les outils numériques au service de l'enseignement dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) : quels usages pour une nouvelle dynamique dans la transmission et l'acquisition du savoir ? ou Activités socio-économiques des berges du mayo à Maroua : réduction de la pauvreté et recours aux soins de santé ainsi que « La justice moderne divise, l'arbre à palabre réconcilie » : une préférence pour tribunaux coutumiers à Koun-Fao (Côte d'Ivoire) ou Fluctuations journalières de l'attention chez les élèves du primaire de la région Lomé-Golfe au Togo avec Les initiatives locales de sécurité au mali : comment se protéger sans intervention de l'Etat ? et finir par Système éducatif formel : évaluation du dispositif organisationnel mis en place dans le sous-secteur de l'enseignement primaire au Bénin.

En Philosophie nous avons L'éthique kantienne de la guerre, Existence et réalité humaine chez martin Heidegger, Valorisation des savoirs endogènes à l'ère de la recherche fondamentale, Science et Etat en Côte d'Ivoire : complexité d'un rapport face aux enjeux de développement social, Philosophie et université chez Hegel : redéfinir la vocation de l'étudiant à l'ère de la déconstruction, Le patriotisme national chez rousseau et la question de l'étranger. L'on y trouve aussi Pouvoir politique et liberté d'expression en Afrique : l'idée kantienne d'une entente possible, Saint Augustin : la conversion ou le cheminement d'une raison pieuse, Platon et la Sécurité, L'avènement du surhumain : de l'absolutisation nietzschéenne de l'homme au mystique bergsonien, et Socrate, précurseur de la méthode active en éducation.

En psychologie et en sciences de l'éducation, les auteurs n'ont pas manqué d'inspiration. Leurs contributions ont porté sur les fluctuations journalières de l'attention chez les élèves du primaire de la région Lomé-Golfe au Togo, le système éducatif formel : évaluation du dispositif organisationnel mis en place dans le sous-secteur de l'enseignement primaire au Bénin, English didactics in initial teacher training with a particular reference to communicative language teaching, les MOOC, une innovation pédagogique pour un apprentissage *ad hoc* dans les universités publiques ivoiriennes.

La Rédaction

LA SUFFIXATION EN AJA : UN PARLER DU SUD-BENIN

OLOU Mahougbé Abraham*

Résumé

Les travaux sur la suffixation en aja n'ont pas bien analysé la suffixation à travers ses différentes classes de mots, ne donnant pas ainsi d'aperçu comparatif et contrastif en la matière entre lesdites classes. Cet article vise alors une analyse plus approfondie de la suffixation en aja, faisant ressortir les ressemblances et les dissemblances de la suffixation entre les classes de mots. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur des corpus de textes, d'énoncés et de mots en aja illustrant des dérivés suffixaux extraits de T.Y. Tchitchi (1981, 1984, 1995), E. Seto et al. (2004), Cisola (2010), T. Y. Tchitchi et M.A. Olou (2015), M.A. Olou (2017). Les résultats montrent que la suffixation apparaît beaucoup plus dans les noms que dans les adverbes et déterminatifs, les verbes et pronoms. Le suffixe a un pouvoir catégorisateur dans les adverbes de temps et de manière, dans les pronoms possessifs, les déterminatifs possessifs et numéraux et dans les noms dont les bases sont des verbes. La plupart des suffixes n'ont de pouvoir variateur sur leur base.

Mots-clés: Bénin, suffixation en aja, bases, pouvoir variateur, pouvoir catégorisateur.

Abstract

The works on the suffixation in the Aja language have not well analyzed the suffixation through its different classes of words, thus not giving some comparative and contrastive overview in the matter between the said classes. So, this article aims at analyzing more thoroughly the suffixation in the Aja language, highlighting the similarities and the dissimilarities of the suffixation between the classes of words. To do so, we based our investigation on bodies of texts, utterances and words in the Aja language illustrating some suffix derivatives from T.Y. Tchitchi (1981, 1984, 1995), E. Seto and al. (2004), Cisola (2010), T. Y. Tchitchi and M.A. Olou (2015), M.A. Olou (2017). The results show that the suffixation appears much more in the nouns than in the adverbs and determiners, in the verbs and pronouns. The suffix has a power of categorizing in the adverbs of time and manner, in the possessive pronouns, in the possessive and numeral determiners, and in the nouns which bases are some verbs. The most of suffixes don't have some power of variation on their base.

Key words: Benin, suffixation in Aja language, bases, power of variation, categorizing power

Introduction

Le présent article s'inscrit dans le contexte des études consacrées à la description de la morphologie lexicale en aja qui ont mis en

* Université d'Abomey-Calavi; Email : olouabram@gmail.com

évidence des préfixes et des suffixes dérivationnels¹ généralement dans les noms et les verbes. Il pose alors le problème des quelques travaux qui se sont, en partie, penchés sur la suffixation en aja, en se limitant généralement aux noms et aux verbes ; encore qu'au niveau des noms, la typologie des suffixes mérite d'être minutieusement redéfinie pour un aperçu comparatif et contrastif entre les opérations morphologiques (allomorphie des bases) et catégorielles au cours de la suffixation. Nous pouvons, à cet effet, citer : T. Y. Tchitchi (1984), K. Kogon (1999), Cisola (2010), T.Y. Tchitchi et M. A. Olou (2015), M.A. Olou (2017). Les travaux sur la suffixation en aja se sont généralement basés sur les noms et les verbes, parce que considérés comme les mots les plus lexicaux ou les plus pleins. Les suffixes déjà identifiés dans les noms sont *-nɔ* (idée de agent) et *tɔ* (idée de agent/ originaire de), *mɛ* (idée de intérieur, état), *-xu* (idée de lieu), *-gan* (idée de grand), *-mu* (idée de originaire de), *-shi* (idée de femelle), *-su* (idée de mâle) et *-vi* (idée de diminutif). Dans les verbes, il y a le suffixe progressif *-kɔ* ou *-gɔ* et l'idée d'habituel *-nɔ*. Dans les déterminatifs numériques, il y a *-tɔ* exprimant l'idée de rang. Or, la suffixation se manifeste aussi dans les autres classes sémantico-fonctionnelles² de mots en aja. Certes M.A Olou (2017) a, dans une petite partie de son travail, mis en évidence des suffixes dans l'ensemble des classes sémantico-fonctionnelles de mots en aja comme *-ba* (idée de femelle) *-shɪ* (idée de soumission), *-nu* (idée de lisière), *-nɔ* (idée de réciprocité) et *-tɔ* (possessif) dans les noms, *tɔ* (possessif) dans les adverbes de temps *-wo* (possessif) et *wo+ -tɔ* (possessif) dans les pronoms et les déterminatifs possessifs, *-da* (idée d'éloignement) dans les adverbes de lieu, *-tɔ* (idée de proximité) dans les déterminatifs démonstratifs et *-kɛ* (idée de solitude) dans les déterminatifs indéfinis. Mais, son objectif de recherche ne lui a pas permis de faire une analyse plus approfondie de la typologie sémantique des suffixes, et surtout une analyse comparative et contrastive entre les opérations morphologiques et catégorielles entrant dans la suffixation de chacune de ces classes. D'ailleurs, les deux corpus limités de textes (ceux émanant de T.Y. Tchitchi, 1995 et de E. Seto et al., 2004) ayant servi de base à l'identification des suffixes par M. A Olou (2017) n'ont pas permis mettre en évidence d'autres suffixes en aja. Les suffixes identifiés dans les noms en aja ont généralement pour radicaux des noms ou des verbes ; ceux identifiés dans les verbes ont généralement pour radicaux des verbes. Or, si nous considérons l'ensemble des classes sémantico-fonctionnelles de mots en aja, les suffixes se manifestent aussi sur des radicaux relevant d'autres classes, tout en subissant l'allomorphie ou entraînant l'allomorphie de leurs radicaux ou bases et le changement de classe du radical au mot dérivé. Nous avons une idée un peu vague de la suffixation par classe de mots en aja, des opérations morphologiques et catégorielles entrant dans la suffixation de chacune de ces classes, de leurs ressemblances et dissemblances d'une classe à une autre. Cet article propose alors une analyse comparative et contrastive entre la suffixation dans chaque classe possible de mots, entre les opérations morphologiques et catégorielles dans la suffixation de chacune de ces classes, et ce, au sens de B. Schwischay (2001) et de J. Vernaudon

¹ Aucun infixé n'a été identifié par les travaux antérieurs.

² Les classes sémantico-fonctionnelles du mot en aja ont été définies par M.A. Olou (2017) et correspondent en français aux catégories de mots. L'aja étant une langue analytique de type isolant, les classes de mots en aja sont définies en fonction de leur sens et de leur fonction dans un énoncé et non en fonction de leurs formes.

(2010). Ces morphologues analysent la morphologie des mots à travers ses différentes classes. Ils tiennent compte du rapport sémantique et logique entre les morphèmes d'un mot pour procéder à sa segmentation en morphes. Ils tiennent aussi compte des modifications morpho-phonologiques dont peuvent subir les morphes dans le processus de formation de mot, lesquelles sont désignées ici sous le vocable d'allomorphie, d'où les notions de morphème, morphe et allomorphe. Ils entendent par morphème, la valeur des morphes en tant que plus petite unité de sens entrant dans la construction d'un mot ; le morphe étant l'unité concrète obtenue lors de la segmentation d'un mot en tant que représentation graphique du morphème renvoyant à un sens ou à une valeur ; l'allomorphe étant une variante graphique et contextuelle d'un morphe sans changement de sens, et ce, en fonction de son environnement. Remarquons que le terme de morphème est aussi utilisé par les morphologues pour désigner la notion de morphe, car l'on ne peut envisager l'un sans l'autre. Ceci étant, avant d'identifier un morphème comme un suffixe de mot, il importe qu'il soit une unité de sens à la finale d'une base et qu'il entretienne un rapport logique de sens avec celui de la base et du mot construit, tout en tenant compte de ses variantes contextuelles, ainsi que de celles de la base. Le radical (base comptant un seul morphème autonome) ou la base (elle compte deux radicaux, ou, un radical+affixe) assume la charge sémantique la plus importante. Ceci traduit l'autonomie et la capacité du radical d'apparaître isolément ou entre deux blancs dans un énoncé, mais pas s'il est une variante contextuelle. La charge sémantique assumée par le suffixe lui est subordonnée comme des électrons autour d'un noyau, ce qui traduit son trait de morphème lié. Parallèlement au « pouvoir variateur » (capacité d'entraîner une variante contextuelle de leur base ou radical), ces morphologues remarquent que les suffixes peuvent aussi avoir un « pouvoir catégorisateur » en ce sens qu'ils entraînent un changement de catégorie grammaticale de la base au dérivé. Toujours est-il qu'ils ont une « fonction sémantique » en ce sens qu'ils entraînent un changement total de sens de la base au mot dérivé.

L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle contribue à enrichir les travaux sur la suffixation en aja par un aperçu comparatif et contrastif de la suffixation à travers les classes de mots. Elle permet ainsi d'enrichir les données nécessaires à la confection d'outils didactiques en la matière.

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous nous sommes basé sur des dérivés suffixaux extraits de corpus de textes, d'énoncés et de mots complexes en aja, proposés par T.Y. Tchitchi (1981, 1984, 1995), E. Seto et al. (2004), Cisola (2010), T. Y. Tchitchi et M.A. Olou (2015), M.A. Olou (2017). Remarquons que le corpus de base en aja a été converti en orthographe standard telle qu'édictée par Cisola (2010).

Nous avons présenté la suffixation d'abord dans les noms, suivis des verbes ; ensuite dans les adverbes, suivis des pronoms ; enfin, dans les déterminatifs.

1. Suffixation dans les noms

Elle a mis en relief seize (16) types de suffixes : suffixe de responsabilité à idée d'agentif, suffixe de responsabilité à idée de non agentif, suffixes possessif, qualificatif, de réciprocité, de soumission, locatif spatial, indicatif de lieu, exprimant un état, exprimant une idée d'appartenance à un lieu ou à une ethnie, d'idée d'importance, d'idée d'ancienneté ou d'expérience, diminutif, partitif, d'idée de mâle et d'idée de femelle.

1.1. Suffixe de responsabilité à idée d'agentif

Il s'agit de *-tš*, qui est la forme tronquée du nom *etš* (père) au contact de la base ou du radical. C'est un indicateur d'agent (celui qui exerce un métier) qui renvoie à l'idée de 'celui qui' quand il est agglutiné à un verbe. L'action définie par le métier de l'agent est traduite par le verbe radical du suffixe en ce sens que le verbe est la classe sémantico-fonctionnelle susceptible de traduire une action. Le suffixe se base sur un verbe à expansion nominale nécessaire comme dans *ahwawatš* (soldat)= *ahwa* (guerre) + *wa* (faire) + *-tš* (celui qui). Ce suffixe a un pouvoir variateur en ce sens qu'il a inversé l'ordre du verbe et de son expansion nécessaire et les a agglutinés. Il a aussi un pouvoir catégorisateur en ce sens qu'il a entraîné le passage d'un verbe à un nom dérivé.

Par contre, ce type de suffixe peut aussi s'agglutiner à un nom radical. Mais dans ce cas, ledit suffixe assume aussi la charge sémantique d'un verbe susceptible d'exprimer une action de métier. Le radical, dans ce sens, traduit l'idée de l'objet du métier. On en veut pour preuve : *ègbétš* (herboriste)=*ègbé* (herbe) + *-tš* (celui qui vend) : le suffixe assume à la fois l'idée du sujet 'celui qui' et celle du verbe 'vend'. Nous pouvons alors conclure que ce type de suffixe a une charge sémantique complexe quand il s'agglutine à un nom radical.

Remarquons que le suffixe agentif se manifeste presque généralement par *-tš* et non par *-nɔ* (issu de la troncation par *e- de ènɔ* : mère) parce que, du point de vue historique, ce ne sont que les hommes en tant que pères de famille qui sont censés exercer une fonction sociale ou une activité rémunératrice pour nourrir leur famille. L'homme étant défini comme le chef de famille par Dieu, c'est lui seul qui occupait une fonction sociale et qui était amené à travailler. On ne concevait donc pas l'idée qu'une femme en tant que mère de famille exerce une fonction sociale ou activité rémunératrice pour nourrir sa famille. Mais, bien qu'aujourd'hui la société enregistre beaucoup de mères agentes, la forme *-tš* continue de s'imposer et a du mal à s'effacer au profit de *-nɔ* pour distinguer la mère agente. Il va sans dire que cette forme renvoie généralement aux hommes et aux femmes. C'est par le processus d'expansion sémantique ou plus précisément de néosémie que le suffixe *-tš* englobe désormais les deux sexes.

1.2. Suffixe de responsabilité à idée de non agentif

Il s'agit de *-tš* et de *-nɔ* qui sont respectivement les formes tronquées de *etš* (père) et *ènɔ* (mère). Ils servent à désigner un être d'une qualité autre que son métier. Ils renvoient à l'idée de 'celui qui' quand il est agglutiné à un verbe traduisant l'action liée à ladite qualité. Le suffixe se base sur un verbe à expansion nominale nécessaire comme dans *enúsentɔ* (adorateur)=*enú* (chose) +*sen* (adorer) + *-tɔ*, *ehashinɔ* (chanteur/chanteuse)= *eha* (chanson)+*shi* (entonner) + *-nɔ* . Ce suffixe a un pouvoir variateur et un pouvoir catégorisateur.

Par contre, ce type de suffixe peut aussi s'agglutiner à un nom radical. Mais, dans ce cas, ledit suffixe assume aussi la charge sémantique d'un verbe susceptible d'exprimer une action de qualité autre que le métier. Le radical, dans ce sens, traduit l'idée de l'objet liée à ladite qualité: *èfúnɔ* (femme enceinte)=*èfú* (grossesse) + *-nɔ* (celle qui porte), *ketɔ* (rancunier)= *èkè* (rancune) + *-tɔ* (celui porte), *axwe* (maison) + *-tɔ*= *axwetɔ* (patron), *axwe* (maison) + *-nɔ* (celui qui possède) = *axwenɔ* (patronne), *vojú* (vodoun)+*-nɔ* (celui qui possède)=*vojúnɔ* (prêtresse). Dans ce cas, ce type de suffixe a une charge sémantique complexe quand il s'agglutine à un nom radical. Il

a un pouvoir variateur sur quelques bases commençant par la voyelle e- : un processus d'aphérèse vient supprimer la voyelle e-.

Remarquons que *-nɔ* est employé ici pour désigner des responsabilités propres aux femmes et des responsabilités communes aux femmes et aux hommes.

1.3. Suffixe possessif

Il s'agit de *-tɔ*. Bien que l'aja soit de type lexical et analytique à tendance isolante (M. A. Olou, 2017), il compte un suffixe ayant un pouvoir syntaxique en ce sens qu'il entretient un rapport de possession entre un possesseur (déterminant) et un possédé (déterminé) dans un énoncé. Ledit suffixe est agglutiné à la base nominale traduisant le possesseur qui est ainsi placé après le possédé. Nous en voulons pour preuve: *wema* (le livre) *sukulutɔ* (de l'école)= le papier de l'école. *Keke* (le vélo) *devietɔ* (de l'enfant)= le vélo de l'enfant.

1.4. Suffixe qualificatif

Il s'agit de *-tɔ* servant à désigner un être dans un état exprimé par une base. Il se manifeste dans des noms comme *ɛjuntɔ* (qualifié de rouge)=*ɛjun* (rouge) + *-tɔ* (ce qui est/ celui qui est), *ɛyutɔ* (qualifié de noir)= *ɛyu* (noir) + *-tɔ*, *yoyutɔ* (qualifié de neuf)=*yoyu* (neuf) + *-tɔ*, *dɔndontɔ* (qualifié de gâté)=*dɔndɔn* (gâté) + *'-tɔ'*, *nunutɔ* (qualifié de buvable)= *nunu* (buvable) + *-tɔ*. La base est un qualifiant issu ou non d'une reduplication verbale. Ce type de suffixe a donc un pouvoir catégorisateur de la base au dérivé.

1.5. Suffixe d'idée de réciprocité

Il s'agit de *-nɔ* suite au suffixe de responsabilité à idée de non agentif *-tɔ* dans un nom comme *ketɔnɔwo* (ennemis)= *ɛkè* (rancune) + *tɔ* (celui qui manifeste) + *-nɔ* + *wo* (pluralisateur). Ledit suffixe montre que celui qui manifeste la rancune envers quelqu'un est aussi détesté de cette même personne. Ce phénomène s'illustre davantage dans les énoncés suivants : (1) *ketɔnɔwo wo nyí* (ils sont ennemis réciproques)/ (2) *anyi ketɔwo jije a wu η* (mes ennemis [que je ne considère pas comme tels] veulent me tuer). La base du suffixe est le nom dérivé *ketɔ* (rancunier) qui ne varie pas en morphe au contact du suffixe *-nɔ*.

1.6. Suffixe d'idée de soumission

Il s'agit de *-nɔ*, *-shì* et du double suffixe *-tɔnɔ* qui renvoient à l'idée de 'dominé/possédé par' comme dans *ɛdɔnɔ* (maladie)=*ɛdɔ* (maladie) + *-nɔ* (celui qui est possédé par), *vɔnvɔntɔnɔ* (peureux)=*vɔnvɔn* (peur) + *-tɔ* (celui qui est possédé par) + *-nɔ* (possédé par), *ahwashì* (esclave)= *ahwa* (guerre)+*-shì* (celui qui est dans les mains de), *vojúshì* (adepte du vodoun)= *vojú* (vodoun)+ *-shì* (celui est aspergé de) dont les bases sont des noms qui traduisent des réalités subies par le sujet non actif. C'est ce sujet qui est représenté par le suffixe d'idée de soumission. Remarquons que le *-nɔ* de *vɔnvɔntɔnɔ* est un suffixe emphatique ou un topicalisateur libre, car il vient seulement insister davantage sur le sens de *-tɔ* dont la seule présence suffit à désigner l'idée de 'peureux' quel que soit son environnement linguistique. Remarquons aussi que *-shì* (à ne pas confondre avec *-shì* : idée de femelle) remonte en réalité à *ashì* (main) et prend dans le mot *ahwashì* (esclave) le sens de 'dans la main de'. Ceci montre que la personne symbolisée par ledit suffixe est dans la main de la réalité exprimée par la base dont elle est devenue l'objet possédé. Le type de

suffixe d'idée de soumission a une charge sémantique complexe quand il s'agglutine à un nom radical.

1.7. Suffixe locatif spatial

Il se manifeste sous la forme *-xu* qui désigne un lieu dont la base peut être un verbe à expansion nominale nécessaire ou un verbe sans expansion définissant l'activité qui y a cours. Les noms *ahanuxú* (buvette)=*aha* (boisson) + *nù* (boire) +*-xu* (lieu où l'on) et *béxu* (cachette) = *bé* (se cacher)+*-xu* (lieu où l'on) en témoignent. Ce *-xu* serait un allomorphe ou une modification morpho-phonologique de *àxó-*(maison) dans *àxóme* (à la maison) d'après K. Kogon (1999, p. 89). Pour T. Y. Tchitchi (1984, p.212), c'est plutôt *àxwé*. Nous pensons que *-xu* ne remonte ni à *àxó-*, ni à *àxwé*, mais à *texwe* (place, lieu) : *texwe* est tronqué en *-xwé*, lequel glisse en *-xó* pour finir en *-xu*. Ce type suffixe a un pouvoir catégorisateur. Il a aussi un pouvoir variateur sur les bases verbales à expansion nécessaire.

1.8. Suffixe indicatif de lieu

Nous distinguons le suffixe indicatif de lieu, qui en lui-même véhicule une idée ne traduisant aucun lieu, du suffixe locatif spatial qui plutôt, en lui-même, véhicule une idée traduisant un lieu. Le suffixe indicatif de lieu se manifeste par *-me* (idée de 'intérieur') issus de la troncation de *eme* (dedans), et *-ji* (idée de 'sur') issu de la troncation de *aji* (en haut) dont la base est un nom de lieu où se situe un sujet. Voici quelques exemples illustrant : *àxóme* (dans la maison) = *àxwé* (maison)+*-me* (dans) / *bɔji* (au champ) = *ebo* (champ)+*-ji* (sur). Par rapport à *àxóme*, la base ne peut pas être *àxó* en ce sens qu'il ne renvoie à rien en aja. Nous ne pouvons que l'appréhender comme un allomorphe de *àxwé* en *àxó* au contact des facteurs phonologiques imposés par son suffixe : le digramme labio-uvulaire /*xw*/ a glissé en uvulaire /*x*/, parallèlement à la voyelle finale non arrondie /*é*/ qui a glissé en voyelle arrondie /*o*/. Le suffixe indicatif de lieu a un pouvoir variateur sur son radical : soit grâce à un processus de substitution de phonème, soit grâce à un processus d'aphérèse.

1.9. Suffixe servant à exprimer un état

Il s'agit de *-me* dans des noms comme *game* (temps) dans (3) *game* [*ega* (heure) +*-me*] *li* (il y a du temps), *trɔtrɔme* (au retour) =*trɔtrɔ* (le fait de se retourner) +*-me*'(dans), *nɔnɔme* (comportement)=*nɔnɔ* (le fait de rester) +*-me* (dans), *devime* (enfance)=*ede* (innocence) + *evi* (enfant) +*-me* (dans). La base du suffixe est soit un nom simple (*ega*), soit un nom composé (*devi*), soit un nom issu d'une reduplication verbale (*trɔtrɔ*, *nɔnɔ*). Le processus d'aphérèse supprime la voyelle /*e*/ à l'initial du radical nominal simple pour la suffixation. Le suffixe a donc un pouvoir variateur sur ce type de radical.

1.10. Suffixe servant à exprimer l'appartenance à un lieu, à une ethnie

Au propos de l'appartenance à un lieu, il s'agit de *-mu* et *-tɔ* (originaire de/ natif de/habitant de) issu respectivement d'un changement total du morphe *ame* (personne) et de la troncation de *etɔ* (père) comme dans *Benemu* (Béninois)= *bene*(Bénin)+*-mu* (natif du) / *Benetɔ* (Béninois) = *bene* (Bénin) +*-tɔ*. Nous avons aussi noté le double suffixe *-me*+*-tɔ* ou *-me*+*-mu* comme dans *bomemu* (campagnard) = *ebo* (*champ*)+*-me* (dans)+*-mu* /*bometɔ*(*campagnard*) = *ebo* (*champ*)+

-*me*(dans) +*-to*. La base du suffixe est un nom de lieu. Seul le double suffixe a un pouvoir variateur sur son radical par aphérèse.

A propos de l'appartenance à une ethnie, nous avons seulement *-mu* comme dans *efɔnmu* (originaire de l'ethnie fon) = *efɔn* (ethnie fon) +*-mu*. Il se manifeste par *-mu* véhiculant l'idée d'une personne originaire de l'ethnie symbolisée par le radical nominal. La base est un nom d'ethnie.

1.11. A propos du suffixe d'idée d'importance

Cisola (2010, p. 36) a distingué le suffixe *-gan* (grand) à travers trois noms à savoir: *megan* (monsieur) = *ame* + *-gan*, *xɔgan* (chambre à coucher) = *exɔ* (chambre) + *-gan* et *alingan* (daba) = *alin* (houe) + *-gan* en l'analysant comme l'idée de 'grand'. Mais, ceci est vague en ce sens que l'idée de 'grand' englobe trois nuances.

1.11.1. A propos du suffixe d'idée d'importance selon la politesse

Nous le retrouvons dans le nom *megan* (monsieur) = *ame* + *-gan* dont la base est un nom. Il a un pouvoir variateur sur son radical en tronquant sa voyelle initiale /a/ grâce à un processus d'aphérèse.

1.11.2. A propos du suffixe d'idée d'importance selon l'intimité

Nous le retrouvons dans le nom *xɔgan* dont la base est un nom. L'idée d'intimité s'explique par le fait que dans la chambre à coucher, l'on fait des choses et l'on cache des choses très chères et privées à soi. Ce type de suffixe a un pouvoir variateur sur son radical en tronquant sa voyelle e- à l'initial grâce à un processus d'aphérèse.

1.11.3. Suffixe d'idée d'importance selon la taille ou la forme

Il s'agit de *-gan* dans *alingan*. Il confère à la réalité (houe) traduite par la base l'idée d'une forme plus importante ou plus grande (daba) que celle de la simple réalité 'houe'. La base est un nom.

1.12. Suffixe d'idée d'ancienneté ou d'expérience

Il se manifeste dans le nom *meganxú* (adulte) par *-xu* immédiatement à la suite de *-gan*, d'où une double suffixation. Le *-xu* traduit l'idée de l'expérience acquise par une personne en fonction de son âge mûre. En réalité, le *-xú* est la forme tronquée du qualifiant *xoxú* (âgé, expérimenté). La base est le nom dérivé *megan*. Donc, le suffixe *-xu* n'a pas de pouvoir variateur sur cette base.

1.13. Suffixe diminutif

Il s'agit de *-vi*. Ce type de suffixe qui est controversé est la forme tronquée de *evi* (enfant) et dont le sème 'petitesse (degré de la forme petite d'un sujet par rapport à celle d'un autre sujet de la même gente)' est exploité ici, d'où l'idée de diminutif comme dans des noms : *nyɔnuvi* (fille) = *nyɔnu* (femme) + *-vi*, *kekevi* (charrette) = *keke* (vélo) + *-vi*. La base est un nom. En réalité, la femme et la fille sont de la même gente sans une relation de mère à enfant, mais la forme de la fille est plus petite que celle de la femme qui est adulte. Parallèlement, la charrette et le vélo sont de la même gente, mais la charrette a été conçue en forme plus petite. Nous ne sommes pas sans savoir que le statut de ce suffixe ne fait pas l'unanimité des chercheurs. Certains le prennent comme un radical d'un mot composé, d'autres le prennent comme un suffixe diminutif. Nous pensons qu'il ne peut qu'appartenir au second cas à moins que l'on soit dans une suite de noms à statut de déterminant-déterminé où *-vi* renvoie à l'idée de 'l'enfant de' en tant

que déterminé. Mais, dans ce cas-ci, on ne peut toujours concevoir l'idée d'une composition, car le déterminatif démonstratif *cɛ* (ce) ou défini *lɔ* (le...en question) peut se placer entre le déterminant et le déterminé. Or, ceci trahit la règle d'opacité morphologique et sémantique des mots composés qui n'acceptent rien entre leurs radicaux. Il va sans dire que *-vi* en tant que suffixe ne peut renvoyer à l'idée de 'enfant de', mais plutôt à l'idée d'une forme plus petite par rapport à celle d'une réalité de la même gence exprimée par son radical.

1.14. Suffixe partitif

Ce type de suffixe se manifeste aussi par *-vi* venant de *evi* (enfant), mais dont le sème 'partie de' est exploité ici. En réalité, nous ne considérons pas, contrairement à nos prédécesseurs, des mots du genre *alɔvi* (doigt)=*alɔ* (main) +*-vi*, *afɔvi* (orteil)=*afɔ* (pied) +*-vi* comme témoignant d'un suffixe diminutif. Il s'agit plutôt d'un partitif en ce sens que l'orteil n'est pas une forme petite du pied, mais une de ses parties. Il en est de même pour le doigt par rapport à la main : le doigt n'est pas la forme petite de la main. La base du suffixe est un nom.

1.15. Suffixe d'idée de mâle

Il s'agit de *-su* qui est la forme tronquée de *asu* (mari) dont le sens compte le sème 'mâle'. On en veut pour preuve : *gbɔsu* (bouc)=*egbɔ* (chèvre) + *-su* ; *koklosu* (coq)= *koklo* (poulet) + *-su*. Le suffixe a un pouvoir variateur sur les radicaux commençant par la voyelle /e/ en la supprimant grâce à un processus d'aphérèse. Le radical est un nom.

1.16. Suffixe d'idée de femelle

Il s'agit de *-shi*' et de *-ba* comme dans *kokloshi* (poule)=*koklo* (poulet) + *-shi* et *kueshiba* (nom de garçon né un dimanche) + *-ba*. En réalité, *-shi* remonte au nom *ashi* (épouse) dont le sens compte le sème 'femelle'. Sa forme a subi un processus d'aphérèse pour s'agglutiner au radical sous le statut de suffixe. Le radical est un nom.

Nous pouvons retenir que dans la suffixation des noms, certains suffixes (onze environ sur vingt) ont de pouvoir variateur sur leur base ou leur radical. Si la base est un verbe à expansion nominale nécessaire, l'allomorphie se manifeste par une inversion de l'ordre normal du verbe et de son expansion suivie de leur agglutination. Si le radical est un nom ayant une voyelle à l'initiale, l'allomorphie se manifeste plus ou moins par un processus d'aphérèse. Par contre, rares (environ quatre sur vingt) sont ceux qui ont de pouvoir catégorisateur. Les quelques suffixes qui ont de pouvoir catégorisateur sont des suffixes de responsabilité à idée d'agentif et de non agentif ayant pour base un verbe à expansion nominale nécessaire, le suffixe locatif spatial ayant pour base un verbe sans expansion et le suffixe qualificatif ayant pour base un qualifiant simple ou issu d'une reduplication verbale. Brièvement, les suffixes non dotés de pouvoir variateur sont un peu plus homogènes que les suffixes à pouvoir variateur ; la plupart des suffixes n'ont pas de pouvoir catégorisateur.

Passons, à présent, dans la classe sémantico-fonctionnelle des verbes qui connaissent bien la suffixation.

2. Suffixation dans les verbes

Elle a mis en évidence deux types de suffixes : le progressif et l'habituel.

2.1. Suffixe progressif

Il se manifeste par *-kɔ* ou *-gɔ* qui véhicule l'idée d'une action en cours et exprimée par le verbe. Voici deux énoncés l'illustrant : (4) *é dekɔ/degɔ gbefan* (il est en train d'évangéliser), (5) *Kofi yikɔ sukulu* (Kofi est en train d'aller à l'école). La base du suffixe est un verbe.

2.2. Suffixe exprimant l'habituel

Il se manifeste par *-nɔ* qui véhicule l'idée de l'habitude d'une action exprimée par le verbe. En voici des énoncés l'illustrant : (6) *é dunɔ bofo go* (il ne mange pas du maïs), (7) *Awala jinɔ eha nyuide* (Awama chante bien). La base du suffixe est un verbe.

Nous pouvons retenir que dans la suffixation des verbes, aucun suffixe n'a de pouvoir variateur, ni catégorisateur.

Abordons, maintenant, les adverbes qui témoignent aussi de la suffixation.

3. Suffixation dans les adverbes

Nous avons identifié la suffixation dans trois types d'adverbes : de temps, de manière et de lieu.

3.1. Suffixation dans les adverbes de temps

Elle a exposé deux types de suffixes : le suffixe indicatif de temps et le suffixe possessif.

3.1.1. Suffixe indicatif de temps

Il s'agit de *-mɛ* (dans) remontant à *emɛ* (dedans) et de *-nu* (à/contre) remontant à *enu* (à/contre) dans des adverbes de temps dont la base est un syntagme nominal traduisant le temps. Nous en voulons pour preuve *egaɔowomɛ* (parfois) = *ega* (heure) + *ɔowo* (certains) + *-mɛ* (dans/à), *hwɛhɔnnu* (en ce moment) = *hwe* (moment) + *hɔn* (ce) + *-nu* (sur/en).

Ce type de suffixe a un pouvoir variateur sur la base en ce sens qu'il a interverti l'ordre normal du déterminatif indéfini ou démonstratif et du déterminé dans un énoncé et qu'il a entraîné leur agglutination. Ce type de suffixe a aussi un pouvoir catégorisateur en ce sens que le dérivé relève d'une classe (adverbe de temps) différente de celle de la base (syntagme nominal).

3.1.2. Suffixe possessif

Il s'agit de *-tɔ* remontant à *etɔ* (père) qui véhicule un sème traduisant la possession. Bien que l'aja soit de type lexical et analytique à tendance isolante (M. A. Olou, 2017), il compte un suffixe ayant un pouvoir syntaxique en ce sens qu'il entretient un rapport de possession entre un possesseur (déterminant) et un possédé (déterminé) dans un énoncé. Ledit suffixe est agglutiné à la base traduisant le possesseur qui est ainsi placé après le possédé. Nous en voulons pour preuve *enukplakpla egbetɔ* (la leçon d'aujourd'hui).

Nous pouvons retenir que dans la suffixation des adverbes de temps, le suffixe indicatif de temps a un pouvoir variateur sur une base relevant d'un syntagme nominal composé d'un nom déterminé et d'un déterminatif, entraînant parallèlement un pouvoir catégorisateur. Quant

au suffixe possessif; il n'assume principalement qu'une fonction syntaxique dans un énoncé reliant un possesseur à son possédé.

3.2. Suffixation dans les adverbes de manière

Elle se manifeste d'une part avec *-tò* (idée de manière) comme dans *bubutò* (respectueusement)= *bubu* (respect)+*-tò*, *vɔnvòntò* (de manière peureuse)= *vɔnvɔn* (peur)+*-tò*, *dɔndɔntò* (de façon mauvaise)=*dɔndɔn* (mauvais) +*tò*. Les deux premières bases sont des noms issus respectivement de la reduplication des verbes *bú* (perdre) et *vɔn* (avoir peur), alors que la troisième est un qualifiant issu de la reduplication du verbe qualifiant *dɔn* (être mauvais). Voici un énoncé qui illustre *bubutò* : (8) *é do egbe nɔ fádà bubutò* (il a salué respectueusement le prêtre). C'est donc sur ce nom ou ce qualifiant que s'est agglutiné le suffixe pour donner un adverbe de manière. Le suffixe a donc un pouvoir catégorisateur.

Elle se manifeste d'autre part avec *-dè* comme dans *kpenkpendè* (lourdement), *dendendè* (tendrement). Les bases *kpenkpen* (lourd) et *denden* (tendre) sont des qualifiants issus de la reduplication des verbes qualifiants *kpen* (être lourd) et *den* (être tendre). C'est donc sur ces qualifiants que s'est agglutiné le suffixe pour donner un adverbe de manière. Le suffixe a donc un pouvoir catégorisateur.

3.3. Suffixation dans les adverbes de lieu

Elle se manifeste avec le suffixe d'idée d'éloignement *-da* seulement dans l'adverbe de lieu *enɔda* (là-bas)=*enɔ* (là)+*-da*. Sa base est aussi un adverbe de lieu. Le suffixe n'a donc aucun pouvoir catégorisateur. Par ailleurs, la base n'a pas subi d'allomorphie suite à son agglutination au suffixe.

Nous pouvons conclure que dans la suffixation des adverbes, le suffixe indicatif de temps, et celui de manière ont un pouvoir catégorisateur. Par contre, seul le suffixe indicatif de temps a aussi de pouvoir variateur, et ce, sur une base composée d'un déterminé et d'un déterminatif. Le suffixe possessif est particulier de par sa fonction syntaxique. Quant au suffixe d'idée d'éloignement, il n'est ni variateur, ni catégorisateur.

Passons, à présent, aux pronoms possessifs qui sont aussi caractérisés par la suffixation.

4. Suffixation dans les pronoms possessifs

Elle se manifeste avec le suffixe possessif *-tò* dans tous les pronoms possessifs : *anyitò* (le mien), *aotò* (le tien), *yitò/yetò* (le sien), *mìwotò* (le nôtre), *mìwotò* (le vôtre), *wowotò* (le leur) dont les bases sont respectivement des déterminatifs possessifs des mêmes personnes. Le suffixe a donc un pouvoir catégorisateur : d'un déterminatif, nous sommes passés à un pronom possessif.

Mais au niveau des pronoms possessifs désignant le possesseur en entité plurielle (*mìwotò*, *mìwotò*, *wowotò*), la suffixation peut aussi être analysée autrement : *mì* (nous) + *-wo*+*-tò*= *mìwotò* (le nôtre), *mí* (vous) +*-wo*+*-tò* = *mìwotò* (le vôtre), *wo* (les, eux) +*-wo* +*-tò* =*wowotò* (le leur) dont les bases sont des pronoms personnels. Ceci suppose que ces pronoms possessifs sont doublement suffixés, car formés à base de pronoms personnels radicaux (*mì* : nous, *mí* : vous, *wo* : ils) et du double suffixe possessif *-wo*+*-tò*. Cela peut s'expliquer par le fait que la première suffixation ne donne que des déterminatifs possessifs (*mìwo* : notre, *míwo* ; votre, *wowo* : leur), nécessitant une seconde suffixation qui finit par donner un pronom possessif. Le suffixe a un pouvoir

catégorisateur du radical au dérivé : d'un pronom personnel, nous sommes passé à un pronom possessif.

Retenons que dans la suffixation des pronoms possessifs, le suffixe possessif simple et le double suffixe possessif ont un pouvoir catégorisateur. Remarquons que le pouvoir catégorisateur du suffixe possessif simple est plus pertinent que celui du double suffixe.

Abordons, pour finir, les déterminatifs qui connaissent aussi la suffixation.

5. Suffixation dans les déterminatifs

Nous avons mis en évidence la suffixation dans trois types de déterminatifs: possessifs, démonstratifs et numéraux ordinaux.

5.1. Suffixation dans les déterminatifs possessifs

Elle se manifeste avec le suffixe possessif *-wo* ou le double suffixe possessif *-wo+-tɔ́* dans les déterminatifs possessifs désignant le possesseur en entité plurielle (un possédé pour plusieurs possesseurs). Pour le cas de *-wo*, nous avons relevé: *míwo* (notre), *míwo* (votre), *wowo* (leur) dont les bases sont des pronoms personnels relevant des mêmes personnes que celles de leurs radicaux. Par contre, dans le déterminatif possessif désignant le possesseur et le possédé en entité plurielle *yewo* (leurs), le suffixe possesseur *-wo* est basé sur le déterminatif possessif de la troisième personne du singulier *ye* (son). Remarquons que tous ces déterminatifs possessifs ainsi que ceux désignant le possesseur au singulier (*anyi/kinye* : mon, *ao/tɔo* : ton, *yi/ye* : son) précèdent immédiatement leurs déterminés dans un énoncé.

Le suffixe possessif a un pouvoir catégorisateur du pronom radical au déterminatif dérivé, sauf au niveau du déterminatif possessif *yewo* désignant le possesseur et le possédé en entité plurielle.

Mais, les déterminatifs possessifs désignant seulement le possesseur en entité plurielle ont la propriété de se placer aussi immédiatement après leurs déterminés dans un énoncé en se faisant suffixer de *-tɔ*. Les exemples (9) *míwo 'hún* (votre véhicule) et (10) *ehún míwotɔ́* (notre véhicule) sont assez révélateurs. Une double suffixation s'opère ainsi au niveau des trois déterminatifs possessifs désignant le possesseur en entité plurielle. Remarquons que lesdits déterminatifs se confondent ainsi aux pronoms possessifs du pluriel sur le plan de la structure morphologique. La présence ou non du double suffixe possessif dans le déterminatif possessif dépend ainsi de son environnement syntaxique : lorsque le déterminatif possessif est placé après le déterminé, le *-tɔ́* se manifeste ; lorsque le déterminatif possessif précède le déterminé, le dernier suffixe *-tɔ́* s'efface. Nous pouvons, à cet effet, considérer le *-tɔ́* de la double suffixation comme un suffixe topicalisateur (emphatique) contextuel : topicalisateur en ce sens que sa présence vient insister davantage sur l'idée de 'possesseur' déjà marquée par *-wo*, contextuel en ce sens que sa présence est conditionnée par son environnement syntaxique. La base du double suffixe est un pronom personnel.

Le double suffixe possessif a donc un pouvoir catégorisateur du pronom radical au déterminatif dérivé.

Retenons que le suffixe possessif *-wo* et le double suffixe possessif *-wo+-tɔ́* dans les déterminatifs possessifs désignant le possesseur en entité plurielle ont un pouvoir catégorisateur : du pronom personnel radical, nous sommes passé à un déterminatif possessif dérivé.

5.2 Suffixation dans les déterminatifs démonstratifs

Elle a mis en relief deux types de suffixes : le locatif à idée de proximité et le locatif à idée d'éloignement.

5.2.1. Suffixe locatif à idée de proximité

Il s'agit de *-tɔ̃*. Ce type de suffixe se manifeste seulement dans le déterminatif démonstratif *hunnɔ̃tɔ̃* (ce...ci) qui véhicule l'idée d'un lieu proche où se situe un objet ou une personne. Cet objet ou cette personne est traduit par le déterminé placé avant le déterminatif. On en veut pour preuve : *ɔ̃devi hannɔ̃tɔ̃* (cet enfant-ci). Sans ledit suffixe, nous avons *ɔ̃devi hannɔ̃* (cet enfant) où l'idée de proximité disparaît. La base du suffixe est un déterminatif démonstratif.

Le suffixe n'a aucun pouvoir variateur, ni catégorisateur.

5.2.2. Suffixe locatif à idée d'éloignement

Il s'agit de *'-ɔ̃da'*. Ce type de suffixe se manifeste seulement dans le déterminatif démonstratif *hunnɔ̃ɔ̃da* (ce...là) qui véhicule l'idée d'un lieu éloigné où se situe un objet ou une personne. Cet objet ou cette personne est traduit par le déterminé placé avant le déterminatif. On en veut pour preuve : *ɔ̃devi hannɔ̃ɔ̃da* (cet enfant-là). Sans ledit suffixe, nous avons *ɔ̃devi hannɔ̃* (cet enfant) où l'idée d'éloignement disparaît. La base du suffixe est un déterminatif démonstratif.

Le suffixe n'a aucun pouvoir variateur, ni catégorisateur.

Retenons que dans la suffixation des déterminatifs démonstratifs, les suffixes d'idée de proximité et d'éloignement n'ont ni pouvoir variateur, ni pouvoir catégorisateur.

5.3. Suffixation dans les déterminatifs numériques ordinaux

Elle se manifeste avec le suffixe *-tɔ̃* exprimant le rang au contact du déterminatif numéral cardinal qui est la base. On en veut pour preuve *eve* (deux)+*-tɔ̃* = *evetɔ̃* (deuxième), *ene* (quatre) +*-tɔ̃* = *enetɔ̃* (quatrième), *ewo* (dix)+*-tɔ̃* = *ewotɔ̃* (dixième).

Le suffixe d'idée de rang a un pouvoir catégorisateur en entraînant le passage d'un déterminatif numéral cardinal à un déterminatif numéral ordinal.

Il ressort que, dans la suffixation des déterminatifs, les suffixes possessifs des déterminatifs possessifs et le suffixe d'idée de rang des déterminatifs numériques ordinaux ont un pouvoir catégorisateur, contrairement aux suffixes d'idée de proximité et d'éloignement des déterminatifs démonstratifs.

Du point de vue général, la suffixation est plus dense chez les noms que chez les adverbes et déterminatifs, bien plus que chez les verbes et les pronoms. Des suffixes apparaissent dans plus d'une classe, soit sous une forme monosémique, soit sous une forme polysémique. Nous pouvons citer les suffixes *-tɔ̃*, *tɔ̃*, *-nɔ̃*, *ɔ̃da*, *-mɛ*. Par contre, les suffixes de femelle *-ba* et *-shi*, et *-nɔ̃* en tant qu'idée de réciprocité sont propres aux noms, le possessif *-wo* est particulier aux pronoms possessifs. *-Tɔ̃* en tant qu'idée de proximité est propre aux déterminatifs démonstratifs. *ɔ̃Dé* et *-tɔ̃* en tant qu'idées de manière sont propres aux adverbes de manières.

Conclusion

La suffixation est plus homogène chez les noms, suivis respectivement des adverbes et déterminatifs, des verbes et des pronoms. Dans les noms, les suffixes non dotés de pouvoir variateur sont un peu plus homogènes que les suffixes à pouvoir variateur. La

plupart des suffixes n'ont pas de pouvoir catégorisateur. Au niveau des verbes, aucun suffixe n'a de pouvoir variateur, ni catégorisateur. Dans les adverbes, le suffixe indicatif de temps, et celui de manière ont un pouvoir catégorisateur. Par contre, seul le suffixe indicatif de temps a aussi de pouvoir variateur, et ce, sur une base composée d'un déterminé et d'un déterminatif. Le suffixe possessif est particulier de par sa fonction syntaxique. Quant au suffixe d'idée d'éloignement, il n'a ni de pouvoir variateur, ni catégorisateur. Dans les pronoms possessifs, le suffixe possessif simple et le double suffixe possessif ont un pouvoir catégorisateur. Au niveau des déterminatifs, les suffixes possessifs des déterminatifs possessifs et le suffixe d'idée de rang des déterminatifs numériques ordinaux ont un pouvoir catégorisateur, contrairement aux suffixes d'idée de proximité et d'éloignement des déterminatifs démonstratifs. Il y a des suffixes qui apparaissent dans plus d'une classe, soit sous une forme monosémique, soit sous une forme polysémique. Le suffixe de responsabilité, possessif *-tɔ* apparaît dans les noms, les pronoms possessifs, les adverbes de temps et le suffixe *-tɔ* relatif à l'idée de proximité et à la manière dans les déterminatifs démonstratifs et les adverbes de manières. *-Nɔ* apparaît dans les verbes en tant qu'habituel, dans les noms en tant qu'idée de responsabilité et de réciprocité. *-Da* apparaît en tant qu'idée d'éloignement dans les adverbes de lieu et dans les déterminatifs démonstratifs. *-Me* apparaît en tant qu'indicatif de lieu et servant à exprimer un état dans les noms ; en tant qu'indicatif de temps dans les adverbes de temps. Par contre, les suffixes de femelle *-ba* et *-shi*, et *-nɔ* en tant qu'idée de réciprocité sont propres aux noms, le possessif *-wo* est particulier aux pronoms possessifs. *-Tɔ* en tant qu'idée de proximité est propre aux déterminatifs démonstratifs. *Dé* et *-tɔ* en tant qu'idées de manière sont propres aux adverbes de manières.

Références bibliographiques

- CISOLA, 2010, *Orthographe pratique standard de l'ajagbè*, Azovè, Bibliothèque Nationale, RB, 73 p.
- CORBIN Danièle, 1999, « Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale », *Faits de langues*, 14, 65-77.
- DUBOIS Jean, 2012, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 514 p.
- DARMESTÈTER Arsène, 1894, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Erstaube Gabe, Paris, 82 p.
- GALLI Henri, 2006, *Echappée en morphologie dérivationnelle : approche épistémologique de la discipline avec application au préfixe en-*, Thèse pour le doctorat en Sciences du Langage, Université March Bloch, Strasbourg II, 327 p.
- KOGON Kodedjro, 1999, *La dérivation en Aja*, Mémoire de D.E.A. en linguistique, FLASH, Université Nationale du Bénin, 103 p.
- OLOU Mahoubé Abraham, 2016, « La préfixation en aja : un parler du Sud-Bénin », in *Les Cahiers du CBRST (Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique)*, Lettres- Sciences Humaines et Sociales, No 9, Cotonou, Bibliothèque Nationale du Bénin, Juin, pp.490-505, ISSN : 1840-703X.
- OLOU Mahoubé Abraham, 2017, *Typologie structurale de l'ajagbe : un parler du Sud-Bénin*, Berlin, Éditions universitaires européennes, septembre, 317 p.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe., & RIOUL René, 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 112 p.

- SCHWISCHAY Bernd, 2001, « La morphologie lexicale (ou formation des mots) », *Introduction à la lexicologie*, n°2, pp. 22-29.
- SETO Emile et Evangélistes, 2004, *MOYIZI, Livret en àjagbè sur Moïse de l'Ancien Testament*, Eklwikanme, 35 p.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, 1984, *Systématique de l'ajagbè*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Paris III, Université de la Sorbonne Nouvelle, CENALA, 441 p.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, 1995, *Agbeboḍo*, hors-série, N°1, Ablḍe, Porto Novo (Bénin), Presses du JORB, 87 p.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, et OLOU Mahougbé Abraham, 2015 « L'affixation et l'allomorphie en aja: un parler du Sud-Bénin », in *International Journal of Teaching & Learning (INJOTEL)*, Vol. 1, No7, publié par Tai Solarin University of Education (TASUED), hosted by the College of Humanities, Ijagun, Ijebu-Ode, Ogun State in Nigeria, Theokos Publications, Décembre, pp. 134-157.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, 1981, *Eléments de lexique thématique Aja-Français*, Cotonou, Commission nationale de linguistique, 47 p.
- VERNAUDON Jacques, 2010, *Morphologie lexicale // (file://F:\La morphologie lexicale ou formation des mots.htm)*, *Support de Cours*, Université de la Nouvelle- Calédonie, 19 p.